

CONSEIL DE QUARTIER CROIX-ROUSSE CENTRE

REUNION DU 15 JUIN 2016

Membres du bureau présents : Annicet MVOULA, Antoine YAFRATE, Gérard CRIMIER, Véronique GIRY, Bernard JABOULET, Danièle VAUZELLE, Odile ROUX, Valérie SCHELL

Autres membres : Jean Loup CLEMENT, Jean Jacques RENARD, Hélène BANCILLON

Excusés : Michèle PERON, Michèle LACROIX, Claire LHERMET, Romain DAIGREMONT, Marie-Noëlle DUMONAL, Jean Claude REVOL, Brigitte PICARD, Claude MILLY

Secrétaire de séance : Odile ROUX

INTERVENTION DE JEAN TRUC sur le logement

Plan Urbanisme et Habitat = à revoir en septembre/octobre.

Constructions à venir sur le quartier centre :

a) -75 rue Deleuvre → parcelle importante en friches, réhabilitation, préservation de l'ancienne laiterie, construction par BOUYGUES de 3 petits bâtiments = 88 logements dont 24 sociaux qui seront gérés par LYON METROPOLE HABITAT. Au rez de chaussée = prévision d'une crèche, espaces verts conservés à ouvrir aux riverains.

b) -52 rue Denfert Rochereau → Il serait prévu la démolition petit à petit des 3 petits immeubles ICF remplacés par 4 nouveaux petits immeubles. Aujourd'hui, 24 logements sociaux vétustes seraient remplacés par 40 logements sociaux neufs et 2 petites maisons de ville privées. Le passage Duviard sera conservé.

c) -24/28 rue de Cuire → terrain appartenant à l'OPAC du Rhône, construction de 3 petits immeubles = 48 logements dont 52 % de sociaux soit 24. La maison à l'arrière sera réhabilitée en 5/6 logements. La traboule entre la rue de cuire et la grande rue de la croix rousse pourra être restaurée.

d) -95 grande rue de la croix rousse → réhabilitation de la maison en 4 logements sociaux gérés par BATIGERE.

e) -11 rue duviard → acquisition, réhabilitation, amélioration de l'immeuble géré par BATIGERE, le jardin pour enfants sera préservé.

f) - Rue clos savaron → à l'étude → vers les ateliers. Le projet actuel de 2 immeubles de 16 logements n'est pas accepté car trop dense.

Après cet exposé, par la voix de Jean Jacques RENARD (association « la croix rousse n'est pas à vendre ») vive protestation sur certains points, à savoir :

Points **b)** et **c)** = par rapport aux plans présentés, les permis de construire ne correspondent pas aux consultations effectués lors du PLU, ne respectent pas les options promises, l'annonce faite en début de séance (ex : maintien du retrait de l'immeuble rue **Denfert Rochereau** avec 3 arbres tel qu'il existe actuellement, seul un retrait raccourci et 1 seul arbre existeront). **Pour la rue de Cuire**, le terrain appartenant à l'OPAC (établissement public), les membres du conseil de quartier considèrent que les nouveaux immeubles devraient comporter 100 % de logements sociaux, mais peu réaliste, au vu du prix du terrain. Le bailleur social (Lyon Métropole Habitat) y affecterait trop de ressources financières au détriment d'autres réalisations ailleurs. La séquence s'est quelque peu terminée sur d'âpres déceptions.

PRIX DU LIVRE :

Les livres et cahiers sont prêts pour les 10 déposants. La commission a présenté aux membres présents, l'affiche finale, qui, adoptée à la majorité, sera transférée de suite à la mairie pour impression.

Cette affiche sera diffusée sur le Google groups du conseil de quartier centre et également transmise aux présidents des 3 autres conseils de quartier de la croix rousse pour diffusion sur leur Google groups.

En effet, cet évènement concerne tout les habitants du 4^{ème}, envieus de lire les romans retenus.

Nous appelons à votre contribution pour la distribution des flyers dans les commerces du quartier.

PROXIMITE :

-La réactivité des services de la Métropole relative aux anomalies constatées et transmises par Gérard CRIMIER est assez satisfaisante, c'est moins vrai pour les services de la Ville de Lyon.

N'hésitez pas à envoyer toutes vos remarques d'anomalies constatées lors de vos déplacements à pied sur le quartier à l'adresse email : cdq4proxi@free.fr de préférence avec photos mais aussi sans si vous n'êtes pas équipés. L'unique moyen d'intervenir vite et avoir une réaction rapide des services concernés.

- RAPPEL : visite de la petite place de la croix rousse mercredi 6 juillet à 19h-19h30 , rdv au pied de la statue JACQUARD afin de proposer un réaménagement de ce lieu.

-Alerte de Annicet MVOULA, concernant le dépôt sauvage de bouteilles de gaz vide devant la station service AGIP rue Denfert Rochereau, dangereuse en cas d'allumage d'un briquet ou allumettes vers le bouchon par des personnes mal intentionnées ou étourdies = risque d'explosion. Afin de protéger les riverains, la mairie interviendra rapidement auprès des services compétents, (voire les pompiers) pour remédier à cette situation.

- FIC 2016 (80 K€) : A partir des propositions de la Ville et de celles du groupe, une discussion est engagée pour identifier les actions à proposer comme préférentielles :

- "Coussin" lyonnais rue D. Rochereau et inversion priorités carrefour Gorgus/Jacquard en fonction comptages de vitesse annoncés par Flore Gireau
- Abri bus Bd des Canuts devant bureau SNCF (demande forte)
- Accentuation caractère mixte Véhicules-piétons rue Dulaard (beaucoup d'enfants)

Dans la liste Mairie :

- Rue Perrot : accès handicapés et aire moto (si pas dans le programme général 2016)
- Aire à Vélo entrée parc Popy, rue Gorgus (en remplacement d'une place de stationnement auto gênante)
- Enlèvement jardinières en sol encombrantes gde rue Cx Rousse - A remplacer par des plantes en bac bois, par exemple, pour faire plus riche, (comme à Lyon) et contribuer à une ambiance plus verte, plus piétonne, plus avenante.....
- Mobilier (bancs) Bd de la Croix Rousse qui devrait aussi, être accueillant aux promeneurs...en dehors des périodes de marché.

Les participants tiennent également à rappeler "l'aridité", la pauvreté des aménagements et le mauvais état d'entretien de la place de la Cx Rousse, très pratiquée et point de départ des visites de touristes...

ARRETS DE BUS

Demande d'un arrêt de bus, des deux cotés du boulevard de la croix rousse, entre celui du clos Jouve et de la mairie. La réponse du SYTRAL est négative car les distances entre les stations sont dans les normes indiquées par le SYTRAL. Nous maintiendrons la demande, et verrons d'ici à 2 ou 3 ans. La priorité étant pour l'instant, de poursuivre la demande d'un abris-bus devant la SNCF.

MUR PEINT

Angle rue Jacquard et bd des canuts face à la place des tapis

Cet évènement est conclu pour 3, 4, à 5 ans entre la Ville de Lyon, ICF et l'association MURS69.

Sur la surface totale du mur, à la façon d'un cadavre exquis les motifs seront peints à raison de 1 par mois par 1 artiste dédié chaque fois entre mars et octobre en journée.

Le prochain, le 21 juin, jour de la fête de la musique, celui de juillet, la date exacte n'est pas encore arrêtée.

L'évènement débutera l'an prochain à partir de mai sur « une plage blanche »

Problème évoqué à la réunion : le 6 mai, 2 artistes ont peint les 2 premiers carrés, le jour des extra sonores, accompagné d'une fête qui a vite débordé, en raison des nuisances sonores, de l'installation d'un stand de bière.

Mais c'est surtout, la consommation excessive d'alcool, acheté dans les magasins environnant par les fêtards, qui a dégénéré en une incivilité délirante, engendrant des dégâts, sur la place, dans les allées des immeubles riverains, transformés pour l'occasion en pissotière et autres. (les riverains sont furieux et c'est compréhensible)

Par la voix du président, le conseil de quartier demande à être prévenu de chaque date de réalisation mais surtout insiste pour que la mairie impose à l'association MURS69, lors de ses évènements, que soient installé des toilettes sèches comme c'est le cas pour d'autres évènements festifs, et veille au bon fonctionnement de la journée. Cette première intervention des graffeurs-muralistes était exceptionnelle dans le contexte de l'évènement et que les autres éditions seront plus « tranquilles ».

De toute façon, nous ne pouvons pas ignorer, que toute fête sur l'espace public engendre des problèmes principalement liés à une surconsommation d'alcool et les débordements qui en résultent.

PROCHAINE REUNION
MERCREDI 20 JUILLET à 20H à la MDA